

APPENDICE No 6

Nous avons fait des travaux et nous avons poursuivi des recherches pendant plusieurs années, en Europe et aux Etats-Unis. La France en a pris sa large part, de même que la Belgique et l'Angleterre. Nous savons ceci: c'est un fait, que la carbonisation, c'est-à-dire la modification de la tourbe, goudron et gaz combustible, commence pratiquement à 550 degrés Fahrenheit, et à cette température la carbonisation pour le commerce demande de 20 à 30 heures. Il en est ainsi de la cellulose, du bois dur et mou, et aussi de la tourbe qui a été carbonisée dans des conditions semblables. Cinq cent cinquante degrés constituent le point exothermique de la cellulose. Je ne comprends pas que l'on puisse calculer le coût de l'outillage. Il a été dépensé des sommes énormes pour des outillages pour la fabrication de briquettes et autres, et même les ingénieurs et les investigateurs les plus intelligents éprouvent la plus grande difficulté à déterminer même le coût approximatif d'une installation de ce genre. Il y a la National Coal Briquette Company qui a dépensé dans le voisinage de \$12,000,000 pour un projet que l'on pensait devoir coûter un ou deux millions.

Q. Sont-ce là les résultats d'expériences pratiques?—R. Ce sont les résultats de travaux de recherches. Un grand nombre de gens ont fait des expériences de tout genre avec des carbonisateurs et on sait passablement bien ce que l'on peut en attendre. En outre de ceux-ci, il y a les presses hydrauliques dispendieuses, les dessiccateurs artificiels, les presses pour la fabrication des briquettes, les transporteurs et les usines de force motrice.

Q. Pour en revenir à votre propre méthode, a-t-on tenté avec quelque succès la méthode de dessiccation artificielle, et ce que l'on pourrait appeler les manières naturelles d'extraire l'eau de la tourbe brute? Les tentatives de la placer sur le marché comme combustible ont-elles été couronnées de succès n'importe où au Canada?—R. Oui, depuis 1918, par le comité de la tourbe, nommé par le gouvernement fédéral et le gouvernement de la province d'Ontario. Il était composé de R. A. Ross, ingénieur consultant, de Montréal, de M. R. A. Harris, de Toronto, représentant le gouvernement d'Ontario, et un autre ingénieur de Toronto, ainsi que moi-même, représentant le ministère fédéral. Nous avons fait des expériences avec des machines de divers genres.

Q. Est-ce qu'une autre personne en dehors du gouvernement a tenté de fabriquer ce combustible sur une base commerciale?—R. M. Shuttleworth, de Brantford, a fait une ou deux tentatives.

Q. Avec quels résultats?—R. Il n'a pas été obtenu de résultats, mais le procédé suivi était autre. On a essayé de mettre à exécution ce procédé par différents moyens. Il faut faire la distinction que voici. Nous n'avons pas changé d'un iota le procédé pour une machine de dessiccation par l'air, qui est la méthode en usage en Suède, en Allemagne et dans les pays européens. Ce que nous avons fait, ça été de développer les machines automatiques afin d'épargner la main-d'œuvre.

M. Logan:

Q. Malheureusement, j'étais absent lors de vos premières séances. A-t-on donné quelques dépositions ici relativement à l'extraction des sous-produits du charbon bitumineux au Canada?

Le PRÉSIDENT: Je pense qu'elles ont été données devant le comité du Sénat.

M. LOGAN: C'est une question très importante en tant qu'il s'agit du charbon bitumineux, surtout dans la Nouvelle-Ecosse, que la possibilité de l'extraction des sous-produits du charbon bon marché, par exemple, dans la Nouvelle-Ecosse. C'est une question offrant une telle importance que je pense que l'on devrait prendre le temps de s'en enquérir, et que l'on devrait entendre le sous-ministre, ainsi que M. Haanel.

Le PRÉSIDENT: Vous suggéreriez que nous fassions revenir ces messieurs encore une fois?